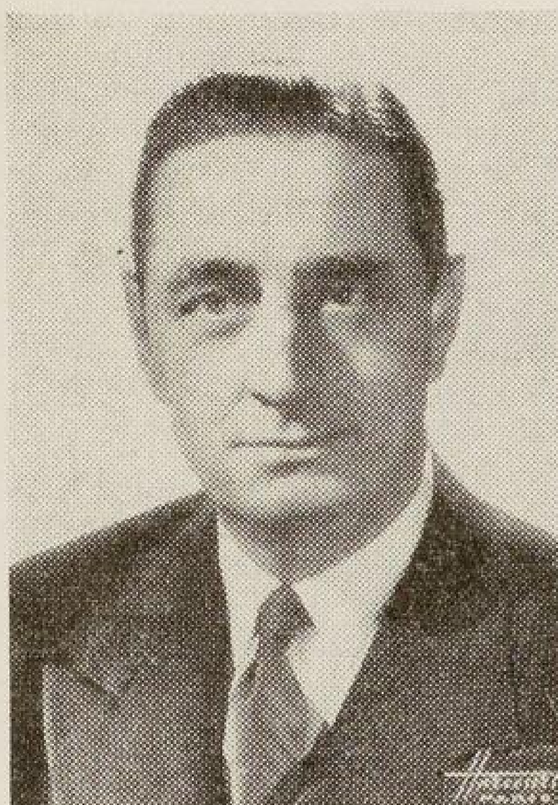
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ — DÉPARTEMENT DE L'AIN



Elections Législatives du 18 Novembre 1962

2e Circonscription GEX - BELLEY - NANTUA

Candidat d'Union des Indépendants et Paysans d'Action Sociale

Marcel ANTHONIOZ

Député Sortant
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Divonne-les-Bains

Electrices, Electeurs,

Une nouvelle fois, j'ai l'honneur de me présenter à vos suffrages.

Je le fais avec confiance, assuré des sentiments d'estime et d'amitié, que depuis de longues années déjà vous m'avez témoignés, m'apportant, en chaque circonstance, votre concours et le privilège de votre bienveillante fidélité.

Depuis bientôt quinze années, je me trouve associé aux problèmes qui, chaque jour, en tous domaines, vous préoccupent, parfois vous inquiètent, cela sur le plan local, départemental, national, ou tout simplement personnel. Il a été donné, à un très grand nombre d'entre vous, de me confier vos difficultés, de me dire vos aspirations, vos souhaits. Vous savez combien, appréciant cette confiance, je me suis, chaque fois, efforcé d'y répondre.

Une vie politique déjà longue, une action constante en faveur du bien public, attestent de mes sentiments et de la conception que j'ai du mandat que je dois à votre confiance.

Je suis certain que vous voudrez bien y trouver la volonté, quant à moi, de poursuivre avec courage et persévérance l'œuvre de rénovation nationale en cours, et à laquelle, durant ces quatre dernières années, j'ai participé sans réserve et avec une profonde conviction, malgré les vicissitudes des problèmes en cause.

Plus que jamais cette nécessité se pose et doit aider à reconstituer l'unité des Français, à maintenir, en notre Pays, l'ordre, le calme et la foi en l'avenir.

La récente consultation référendaire a laissé subsister le trouble et l'inquiétude dans l'esprit des Français qui s'interrogent sur les lendemains politiques de notre Pays. J'ai, personnellement, conscience de ce désarroi, aussi dois-je vous assurer, si vous m'en confiez mandat, de ma volonté d'aider à reconstituer, dans les plus courts délais, l'équilibre politique français, afin que s'instaure entre le Chef de l'Etat, le Gouvernement et le Parlement, un véritable contrat fixant, pour la prochaine Législature, les bases de l'action qui se doit d'être poursuivie en commun et dans la stabilité.

La France, face à la transformation du monde moderne, et aux problèmes intérieurs que cela pose, a trop à faire pour s'égarer en querelles inutiles qui ne font que l'atteindre dans ce qu'elle a de meilleur et de plus solide.

Son bon sens, son courage, ses valeurs spirituelles et morales, son dynamisme, son besoin de promotion et d'expansion, les aspirations de sa Jeunesse, tout cela procède d'une action cohérente dont la réussite réclame les efforts de tous.

C'est à cette tâche, et animé de cet esprit, que je souhaite participer. J'en sollicite l'honneur auprès de vous, en compagnie de mon fidèle Ami, M. Michel CARRIER, Conseiller Général du Canton de BRÉNOD, Cultivateur exploitant, homme de cœur et de grandes qualités, unanimement apprécié, au jugement solide et sûr.

Je ne crois pas opportun de reprendre ici l'énoncé de chacun des chapitres, objet de mes préoccupations constantes. Mes votes, mes interventions ont maintes fois, mieux que ces lignes ne sauraient le faire, traduit mes sentiments.

Qu'il me soit donné cependant de rappeler mon attachement profond à la liberté et mon souci de lui permettre de s'exprimer sans restriction en tous domaines. La Liberté et la Paix demeurent les biens les plus précieux de l'homme. Conserver et maintenir l'une et l'autre doit être notre but essentiel.

La construction d'une Europe unie, institutionnellement structurée, sur les bases politiques d'une Europe Economique forte, permettra à la France de trouver au sein du Marché Commun une raison complémentaire à son expansion industrielle, agricole et économique.

T.S.V.P.

La France doit participer sans réserve au Traité du Pacte Atlantique ; celui-ci est pour nous, des événements récents l'ont rappelé à ceux qui auraient pu l'oublier, l'élément indispensable à l'organisation de la défense du Monde Occidental, c'est-à-dire du Monde Libre.

Un problème angoissant pour les Français a pris fin, l'Algérie s'installe dans son indépendance. Nous aurions souhaité une solution moins douloureuse en sa forme et en ses conséquences. La Guerre est terminée, mais que de choses restent à faire. Se préoccuper et aider au reclassement des Rapatriés en Métropole, afin, qu'au drame moral qu'ils connaissent ne s'ajoute pas la détresse matérielle, il faut que bien vite ils s'intègrent dans la grande famille Métropolitaine. Pour ceux de nos Compatriotes demeurés en Algérie et pour les Musulmans fidèles à notre Pays, la France doit avec autorité veiller à la défense de leur vie, de leurs intérêts. Il faut, pour cela, ne rien négliger de ce qui peut permettre au développement du nouvel Etat de s'effectuer à nos côtés, avec nous et non contre nous.

A l'Armée, souvent incomprise, j'exprime mon témoignage d'admiration et de reconnaissance pour ses sacrifices, et son action aussi courageuse que valeureuse. Puissions-nous, dans la réconciliation des Français, mettre enfin un terme à tant de heurts, de drames et de douleur.

Le redressement économique et financier entrepris par notre Ami, le Président Antoine PINAY, et poursuivi depuis quatre ans, permet à la France d'avoir aujourd'hui des Finances en ordre, une monnaie stable et d'être le Pays du Monde dont les réserves de devises ont augmenté le plus fortement en 1961 et en 1962. Membre de la Commission des Finances, il m'a été donné de suivre de très près chacun de ces problèmes et de participer directement à l'établissement de budgets dont l'equilibre a été l'élément décisif.

Cette stabilité a permis de nombreuses réformes et l'amorce d'autres, insuffisantes certes, mais qui ne peuvent, à terme, manquer de prolongements sensibles.

Aux modifications fiscales importantes, notamment en faveur de l'allègement de l'impôt sur le revenu, élargissement des tranches du barême de l'impôt, réduction du taux de la taxe proportionnelle, s'ajoutent les mesures prises en vue d'élever l'abattement sur les traitements, salaires, pensions de retraite et rentes viagères, suppression en 1962 et 1963 du décime institué en 1953, allègement des droits de succession, etc...

Si le niveau de vie des Français s'est sensiblement élevé, il demeure de nombreuses catégories sociales aux situations difficiles.

C'est ainsi que les personnes âgées ne retrouvent pas les conditions de vie auxquelles elles peuvent légitimement prétendre, que les familles aux lourdes charges ne reçoivent pas toujours réponses aux multiples problèmes qui se posent à elles. Quel effort réclame l'équipement scolaire !

Les problèmes agricoles ont, au cours de cette dernière législature, fait l'objet d'études et de travaux particulièrement attentifs de la part du Gouvernement et du Parlement.

La Loi d'Orientation Agricole du 5 Août 1960, complétée par la Loi du 8 Août 1962, amendées sur certains points, peuvent en leur application constituer des bases sérieuses pour la défense des exploitations et la réorganisation profonde de l'Agriculture Française.

L'équilibre financier du Pays devrait, en se confirmant, permettre au Gouvernement de poursuivre ses efforts en faveur des Anciens Combattants et Prisonniers des Deux Guerres, de l'Artisanat et de la formation professionnelle, de la construction, et de s'attacher à l'action profonde, indispensable à la sauvegarde de la France, à l'avenir de notre Jeunesse, à son éducation laissée au libre choix des parents, à l'affirmation d'une véritable justice sociale.

Au terme de ce propos, je voudrais, Electrices et Electeurs du Bugey, du Valromey, de la Michaille et du Pays de Gex, vous redire mon attachement particulier à notre Région et à ses problèmes, que depuis si longtemps déjà il m'est donné d'aborder au Conseil Général ou à l'Assemblée Nationale, tous me sont familiers et je les suis avec l'attention que vous connaissez.

Si vous estimez que l'action que j'ai poursuivie jusqu'à ce jour répond à votre souhait et justifie votre confiance, je recevrai avec reconnaissance vos suffrages, et en vous remerciant sincèrement par avance, je vous assure, Electrices et Electeurs de la Circonscription de BELLEY - NANTUA - GEX, de ma volonté d'œuvrer pour la défense de la République afin d'assurer à la France un avenir meilleur dans la prospérité et la Paix.

Marcel ANTHONIOZ

Hôtelier
Député Sortant
Conseiller Général du Canton de Gex
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Divonne-les-Bains
Président de l'Office Départemental du Tourisme
Membre du Conseil Supérieur du Tourisme.

Remplaçant éventuel :

Michel CARRIER

Cultivateur Exploitant
Conseiller Général du Canton de Brénod.

IMP. MICHAUX - BELLEGARDE